

Organisateur de l'activité

- **Nom**
PENNETIER
- **Prénom**
JESSICA
- **Adresse**
91 RUE DE RENNES 75006 PARIS
- **Raison sociale**
THE GERMAN MARSHALL FUND OF THE UNITED STATES

Informations pratiques

- **Intitulé de l'activité**
CONSULTATION CITOYENNE SUR L'EUROPE DE LA DEFENSE

- **Description de l'activité**

I. Contexte

Dans l'objectif de contribuer à stimuler la réflexion collective sur l'Europe, de générer un débat dynamique, et de formuler des solutions concrètes sur l'Europe, le bureau de Paris du German Marshall Fund, think tank spécialisé dans les relations transatlantiques, souhaite organiser une consultation auprès de son réseau de jeunes leaders transatlantiques sur le thème de l'Europe de la défense.

II. Le réseau des Jeunes leaders transatlantiques

Créé en janvier 2017, le réseau Young Transatlantic Network of Future Leaders (YTN) est une initiative phare du GMF orientée vers les jeunes professionnels de moins de 35 ans, leur offrant la possibilité de rencontrer et d'échanger avec les décideurs économiques et politiques, sur les principaux défis auxquels sont confrontés les partenaires transatlantiques. Composé de plus de 60 membres, issus de milieux professionnels très variés (ministères, think-tank, académique, monde de la finance et de la banque, cabinets de conseil, entrepreneurs & startups, sociétés privés...), le réseau YTN se réunit une fois par mois dans le cadre d'une conférence ou d'un atelier professionnel afin de permettre à ses jeunes leaders de mieux appréhender les enjeux liés à l'évolution des relations transatlantiques.

III. Thème

L'idée d'une Europe de la défense est aussi ancienne que le projet européen et a fait l'objet de nombreux débats. D'un côté, l'idée se heurte à la complexité d'un édifice qui comprend 28 pays souverains, de vision et de valeurs différentes, et de l'autre, plusieurs initiatives européennes comme la récente 'coopération structurée permanente' qui promeut l'idée d'une Europe de la défense dotée de sa propre industrie dotée de matériel militaire communs.

La discussion s'articulera autour des thèmes suivants :

- La Défense relève-t-elle du domaine national ou supranational ?
- L'Union européenne doit-elle avoir sa propre politique de défense ?
- L'Europe a-t-elle les moyens d'assurer sa propre sécurité ?
- Pourquoi le projet de création d'une armée européenne, placé sous l'autorité des institutions, n'a-t-il pas abouti ?
- L'Europe de la défense doit-elle se construire à 28 ?

IV. Format de la consultation

La consultation se tiendra dans la salle de conférence du bureau de Paris du German Marshall Fund le jeudi 4 octobre de 18h00 à 19h30 et sera suivie d'un cocktail.

Le modérateur sera un expert du bureau de Paris, spécialiste des questions de défense européenne. Après avoir introduit le thème et ses enjeux (5min), le débat s'ouvrira autour des cinq questions susmentionnées. Celui-ci aura pour mission de faciliter les échanges et encourager les participants à formuler des idées tout en s'assurant que celles-ci puissent aboutir à des recommandations concrètes.

Un rapporteur se chargera de retranscrire le débat. Il sera assisté par un ou deux « assesseurs » afin que le contenu des discussions soit restitué le plus fidèlement possible.

V. Visibilité de l'événement et participation citoyenne

Plusieurs moyens seront mis en œuvre par le GMF-Paris pour assurer la visibilité de l'événement et la participation citoyenne.

1. Les informations relatives à la tenue de cet événement figureront sur le site du German Marshall Fund : www.gmfus.com;
2. Le bureau de Paris enverra une invitation à son réseau YTN et l'étendra à son réseau d'Alumni ;
3. L'équipe de communication du GMF s'attachera à communiquer les détails relatifs à l'événement sur les réseaux sociaux (Twitter, Facebook, etc) en amont, pendant et après l'événement ;
4. Le bureau de Paris, en fonction des moyens à sa disposition, pourra filmer la séquence de l'événement.

- **Date et heure**
le jeudi 4 octobre de 18h00 à 20h00

- **Lieu**
BUREAU DE PARIS DU GERMAN MARSHALL FUND OF THE UNITED STATES, 91 RUE DE RENNES, 75006 PARIS

- **Nombre de participants**
15

- **Catégories de publics présents**
jeunes (entre 25 et 35 ans) issus du secteur privé, public et de jeunes doctorants

- **Nom des intervenants ou des grands témoins s'étant exprimés**
Martin Quencez, Jessica Penner, Guillaume Defraiteur, David Mengolo, Quentin Sabatier, Etienne Soulay, Christelle Calmels, Tristan Landry

Synthèse de l'activité

- **Thèmes évoqués**
La consultation s'est tenue sur un thème principal : l'Europe de la Défense. Considérée par les participants comme assez floue, la consultation sur ce thème a suscité un débat nourri.
Afin de structurer le débat, le modérateur a amené les participants à réfléchir à 3 enjeux liés à la construction d'une Europe de la défense ;
 1. les relations et articulations entre Europe de la Défense et OTAN ;
 2. la possibilité ou non de voir naître une armée européenne ;
 3. les freins à la création la formation d'une Europe de la Défense.

- **Questions / attentes / problèmes soulevés**
Questions, attentes et problèmes soulevés
La question de l'articulation entre l'OTAN et l'Europe de la Défense a été la première à être posée.

- En effet, la plupart des pays de l'UE sont membres de l'OTAN, qui garantit à travers l'article 5 de son traité le soutien, y compris par la force, en cas d'attaque sur un de ses membres. Dès lors, quel intérêt y'a-t-il pour la France à s'engager dans ce projet de l'Europe de la Défense, alors qu'elle fait déjà partie de cette Alliance ?
- A l'inverse, un participant a considéré l'OTAN comme une organisation désuète, dévouée principalement aux intérêts américains, et à laquelle devrait répondre une Europe de la Défense indépendante et autonome stratégiquement.
- Alors que les Etats-Unis appellent les européens à renforcer leur effort de défense, en encourageant les pays de l'Alliance à contribuer à l'effort de défense à hauteur de 2% de leur P.I.B, un participant s'est interrogé sur la réticence des Etats-Unis de voir émerger des initiatives européennes telles que l'Initiative Européenne de défense, lancée par le Président Macron en mai dernier.

Sur l'Armée européenne, plusieurs questions ont également été soulevées :

- En premier lieu, le but d'une telle armée a été soulevé : s'agirait-il d'une armée qui servirait à l'Europe de se projeter, ou de se défendre ? Il existe aujourd'hui des déséquilibres à ce niveau. La France est très présente à l'étranger alors que l'Allemagne ou les pays nordiques le sont peu et sont plutôt dans une position défensive.
- Par extension, s'est posée la question des différences de perception des menaces par les 27 pays de l'UE.
- L'armée a été perçue par plusieurs participants comme l'incarnation d'une identité nationale, car porteuse de valeurs nationales, d'une culture, d'une tradition et d'une langue. De ce fait, le projet de création d'une armée européenne est apparu difficilement réalisable.
 - o A l'inverse, un participant a considéré que l'armée n'a pas besoin de se fonder sur une identité nationale, et qu'elle permet justement de forger une identité commune. Le modèle de Singapour a été pris en exemple. Un pays qui a su fédérer sous un drapeau des communautés aux langues et aux cultures hétérogènes.
 - Par ailleurs, l'armée est considérée comme un outil au service d'intérêts nationaux, qui peuvent être en contradiction avec les intérêts défendus par l'Union européenne. Aligner ces intérêts, notamment industriels et financiers, paraît difficile.
 - o Le Brexit va marquer un divorce fort entre intérêts français et européens d'un côté, et britanniques de l'autre. Cela complique davantage le projet d'une Europe de la Défense unie car éloignant le Royaume-Uni, grande puissance militaire aux côtés de la France et de l'Allemagne.
 - o Le projet de gazoduc Nord Stream marque également cette divergence d'intérêts, alors que l'Allemagne semble afficher son désintérêt pour l'Europe de l'Est en participant à ce projet sans prendre en compte ses voisins orientaux.
 - De manière consensuelle, les participants ont estimé qu'une armée européenne à 27 était impossible à mettre en œuvre, ne serait-ce qu'en raison de la diversité des langues parlées dans l'Union.

La question de la Défense et de la dévolution de cette compétence au niveau supranational a été évoquée.

- Une majorité de participants a insisté sur la difficulté de répondre à cette question. La plupart estimait que cette compétence dépendait du domaine régalien et qu'elle était difficilement transposable au niveau supranational.
- En revanche, certains ont considéré que cette dévolution était une condition sine qua non de la réussite du projet de construction d'une Europe de la défense.
- La question du portefeuille des affaires étrangères, étroitement liée à celle de la défense a été soulevée.

Enfin, la question des menaces auxquelles font face les 27 pays de l'UE a été brièvement évoquée.

- Plusieurs participants ont considéré qu'aucune menace n'était véritablement commune à l'ensemble des Etats membres de l'UE. Les pays de l'Est étant principalement concernés par une Russie expansionniste et agressive militairement, alors que les pays du Sud étaient plutôt concernés par les problèmes liés à la crise migratoire et le terrorisme.
- Certains ont avancé les cyber menaces et le terrorisme comme des menaces communes aux pays de l'UE et des terrains propices à la coopération, comme c'est le cas avec la création d'un nouveau Centre Cyber de l'OTAN.
- L'espionnage industriel, le piratage de données économiques, la protection des données individuelles ont été mentionnées.

Sur une note plus générale, un participant a fait part de son sentiment que l'Europe de la Défense semblait servir davantage à renforcer un projet européen au point mort qu'à offrir une réponse cohérente aux grands défis militaires qui se présentent à la France.

- **Pistes de proposition formulées**

Propositions formulées :

- Le développement d'exercices communs entre armées européennes (comme le font les armées française et britannique dans le cadre du traité de Lancaster House)
- Le renforcement de mécanismes existants de coopération policière et anti-terroriste à succès comme c'est le cas avec Europol et Frontex.
- La mise en œuvre d'un marché européen de la défense et d'un consortium de groupe européens de la défense afin de dynamiser une réflexion industrielle commune et créer des synergies sur les projets de matériel de défense commun (ex : Eurocopter)
- La révision des critères d'adhésion à l'UE. Revenir à une Europe à 6 ou 7.

Facultatif

- **Commentaires sur le déroulé de la Consultation**

La consultation s'est très bien déroulée. J'ai été marquée, en qualité d'organisatrice, par la richesse du débat et l'interaction entre les participants. Une belle opportunité de réfléchir ensemble à ce que veut dire l'Europe et surtout à penser l'avenir de l'UE.

Merci au Secrétariat Général pour son soutien dans cette initiative.